



Sapeur-pompier, animateur BAFA, président ou trésorier d'association, bénévole lors des festivals auxquels le Crédit Mutuel donne le LA...
 Chaque jour, **des milliers de jeunes** s'investissent dans **des missions humanitaires**, dans **l'encadrement de pratiques sportives...** bref, se mettent au service des autres. Fidèle à ses valeurs de solidarité et d'entraide, le Crédit Mutuel récompense cet engagement en leur versant **50€***.



*Offre valable une fois sur présentation d'un justificatif. Somme non cumulable, versée sur un compte ouvert ou à ouvrir au Crédit Mutuel à tout jeune de moins de 26 ans qui s'engage dans une activité d'entraide, de solidarité, qui exerce des responsabilités dans une association ou est bénévole lors de festivals dont le Crédit Mutuel est partenaire. Prime versée pour un engagement pris ou à prendre dans l'année en cours. Sous réserve d'acceptation par la Caisse et de respect des valeurs du Crédit Mutuel. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, SA coopérative au capital de 4 335 204 160 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taubout 75436 Paris Cedex 9.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'inscription au BAFA-BAFD se déroule obligatoirement en deux étapes :

ÉTAPE 1 L'INSCRIPTION AUPRÈS DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE (DRJSCS)

POUR S'INSCRIRE :

- Se rendre sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr
- Sélectionner la région d'habitation
- Cliquer sur l'onglet « S'INSCRIRE »
- Sélectionner l'inscription souhaitée
- Remplir le formulaire de préinscription

Un lien est ensuite envoyé sur l'adresse mail renseignée dans le formulaire de préinscription permettant de confirmer l'inscription. La confirmation de l'inscription doit être effectuée dans une limite de 7 jours.

ÉTAPE 2 L'INSCRIPTION AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

Pour s'inscrire à une formation BAFA-BAFD organisée par le Fédération Sportive et Culturelle de France, compléter la fiche d'inscription se trouvant dans les pages suivantes du livret et envoyer celle-ci à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription.



BOURSES ET FINANCEMENTS DE LA FORMATION BAFA-BAFD :

Pour faciliter l'accès aux formations BAFA-BAFD, il est possible d'effectuer une demande d'aide financière auprès de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ainsi que du Conseil Général du lieu d'habitation du candidat. D'autres organismes (Mairies, Centre Communal d'Action Sociale, Mission Locale, Pôle Emploi, Comité d'Entreprise) peuvent également, sous certaines conditions, attribuer une bourse.

La Fédération Sportive et Culturelle de France peut faire parvenir au stagiaire un devis de financement de formation sur demande.